

Zeitschrift: Schweizerische Gesellschaft für Wirtschafts- und Sozialgeschichte =
Société Suisse d'Histoire Economique et Sociale

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Wirtschafts- und Sozialgeschichte

Band: 18 (2002)

Artikel: Le plan Beveridge et les débats sur la sécurité sociale en Suisse entre
1942 et 1945

Autor: Monachon, Jean-Jacques

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-871981>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 09.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Jean-Jacques Monachon

Le plan Beveridge et les débats sur la sécurité sociale en Suisse entre 1942 et 1945¹

En novembre 1942, William Beveridge (1879-1963),² économiste anglais, déposait devant le Parlement britannique le rapport *Social Insurances and Allied Services* qui présentait des propositions concrètes tendant à la mise sur pied – avant la fin de la guerre – d’une sécurité sociale étendue. Ce rapport, qui allait se vendre à plus de 600 000 exemplaires dans la seule Grande-Bretagne, a fait l’objet de nombreuses traductions sous le nom de *plan Beveridge*. Il a permis à son auteur d’entrer dans la légende comme le père de l’Etat-providence moderne en instaurant un modèle de sécurité sociale compréhensive. Ce plan s’inscrivait dans un contexte de réflexion mondiale sur la sécurité sociale. A travers certaines déclarations formelles – le président américain Roosevelt avait proclamé, entre autres, la «libération du besoin» devant le Congrès en janvier 1941, et avait signé la *Charte de l’Atlantique*³ en août 1941 avec Churchill –, les Alliés prenaient position sur ce problème et de grandes conférences internationales (comme la conférence de Philadelphie de 1944)⁴ allaient entériner ces intentions à la fin du conflit.

Ce plan n’a guère eu de conséquences concrètes sur le développement d’une sécurité sociale en Suisse.⁵ Toutefois, la presse suisse s’est fait l’écho de cette volonté alliée dans un contexte où, en Suisse aussi, le débat sur la forme qu’allait prendre la sécurité sociale à la fin du conflit tendait à s’amplifier.

Cet article se concentre essentiellement sur les années 1942 à 1944, plus précisément sur la période située entre le dépôt de l’initiative demandant la transformation des caisses de compensation en caisses AVS (juillet 1942) et le tournant incarné par la promesse du Conseil fédéral d’entrer rapidement en matière sur l’AVS (janvier 1944). Ces dix-huit mois au cours desquels aucune déclaration officielle n’est venue répondre aux initiants correspondent au moment où le plan Beveridge est publié et discuté dans la presse. Mais c’est également la période durant laquelle le débat public évoque de nombreuses possibilités, dont le modèle offert par le plan Beveridge, la forme concrète qui sera donnée à l’AVS n’étant pas encore acquise.

Le plan Beveridge

Le rapport déposé fin 1942 devant le Parlement britannique commençait par énumérer les cinq fléaux sociaux qui, selon lui, étaient responsables de la misère des classes laborieuses: le besoin, la maladie, l'ignorance, les taudis (c'est-à-dire les conditions de vie sordides) et l'oisiveté (c'est-à-dire le chômage).

Il posait trois principes de base, préalables à tout système de sécurité sociale: des allocations familiales jusqu'à l'âge de 15 ou 16 ans, un système universel de santé ouvert à tous et une politique de plein emploi.

Ses propositions concernaient une prise en charge universelle et uniforme des besoins. Les prestations sociales seraient ouvertes à tous, sans distinction de revenus, financées en partie par les contributions des intéressés, mais en majorité par l'Etat (donc gérées par lui et contrôlées par le Parlement). Trois méthodes allaient être combinées: l'assurance pour les besoins essentiels, l'aide sociale pour les cas spéciaux et l'assurance privée pour des compléments éventuels. Le système voulu était égalitaire et centralisé. Il insistait sur la solidarité entre les citoyens et tout était prévu pour créer un sentiment d'unité et de solidarité entre tous par la mise en commun des risques.

Le contexte de la guerre et l'accueil du public donneront à ce rapport une résonance très importante. Si ce rapport porte la marque de son auteur, il est indéniablement révélateur de son époque.⁶ Pour Beveridge, la guerre créait les conditions favorables à des réformes radicales, donnant ainsi une dimension autre au concept de la démocratie. Non seulement il présentait ses propositions comme un prolongement de la cinquième clause de la Charte de l'Atlantique, mais la victoire sur l'ennemi nazi était indissociable de la victoire sur le chômage et la pauvreté car, pour lui, sécurité sociale et justice étaient indissociables. Enfin, si le plan a paru révolutionnaire à l'époque, c'est parce qu'il semblait offrir «an historic compromise between the competing virtues of collectivism (the communal solidarity which was the attraction of interwar totalitarianism) and individualism (for which interwar democracies had fought)».⁷

Les débats sur la sécurité sociale en Suisse durant la Seconde Guerre mondiale et le contexte socio-politique

Sur le plan politique, c'est sous le régime des pleins pouvoirs accepté par l'Assemblée fédérale le 30 août 1939 que seront adoptés des arrêtés qui changeront le visage de la sécurité sociale en Suisse, comme celui instaurant les caisses de compensation pour les soldats mobilisés. Afin d'éviter les tensions sociales que la perte de gain des mobilisés avait provoquées durant la Première Guerre mondiale,

le Conseil fédéral instaura (en décembre 1939) une protection pour les mobilisés. La création des caisses de compensation marqua un tournant important dans le développement des assurances sociales en Suisse. Non seulement les allocations versées permettront aux familles des soldats mobilisés de ne pas tomber dans la pauvreté, ce qui avait été le lot du sixième de la population suisse à la fin du premier conflit mondial, mais son régime des cotisations va très vite faire ses preuves, en soumettant tous les travailleurs à une cotisation unique et sans plafond. Le financement de la future AVS saura s'inspirer de ce modèle.

Il faut encore relever que, à part l'assurance maladie et l'assurance accident introduites respectivement en 1914 et 1918 (et qui ne concernaient en 1940 qu'une partie de la population), la seule nouveauté de l'entre-deux-guerres a été l'introduction de l'assurance chômage facultative (qui ne couvrait qu'un petit tiers des salariés de l'industrie en 1939).

L'assurance vieillesse et survivants (AVS)

En ce qui concerne l'AVS, il est nécessaire de se souvenir qu'après l'adoption d'un article constitutionnel en 1925, les choses n'avaient pratiquement plus avancé.⁸

Au seuil de la Seconde Guerre mondiale, les personnes âgées dans le besoin étaient toujours prises en charge par l'assistance, ce qui était contraire à l'esprit de l'article 34 quater mais qui permettait de colmater les brèches de la législation sociale. Les subventions fédérales allaient aux cantons et aux institutions de secours. En novembre 1938, dans le régime transitoire des finances fédérales, figurait une disposition pour l'aide à la vieillesse nécessiteuse et, au cours de la guerre, les subventions seront souvent augmentées pour faire face à une misère croissante.⁹

Mais, dès la création des caisses de compensation, le débat sur l'AVS est à nouveau devenu d'actualité: en juin 1940, l'Union syndicale suisse (USS) proposa de maintenir les cotisations et les caisses de compensation après le conflit et de les utiliser pour une future AVS. Une initiative populaire fut lancée qui aboutit au dépôt, en juillet 1942, de près de 180 000 signatures demandant la conversion des caisses de compensation en caisse AVS. Devant le succès rencontré par cette initiative au niveau fédéral et par les nombreux ralliements enregistrés, le Comité genevois d'action pour l'assurance vieillesse et survivants – à l'origine de l'initiative – se transforma (en 1942) en Comité suisse d'action, chapeauté par la Ligue du Gothard. En 1944, ce comité représentait presque toutes les sensibilités politiques.¹⁰

De leur côté, les autorités cantonales ont aussi pesé dans le débat: de juillet 1941 à janvier 1944, les cantons de Genève, Neuchâtel, Berne, Argovie, Zurich et des

Grisons feront usage du droit d'initiative cantonal prévu par la Constitution fédérale pour réclamer au Conseil fédéral une AVS au niveau fédéral.

Information par les médias suisses de la parution du plan Beveridge en Grande-Bretagne

Dans la presse quotidienne,¹¹ c'est surtout l'accueil fait au plan en Grande-Bretagne qui retient l'attention des commentateurs. Les articles concluent tous sur le fait que le plan Beveridge fera inévitablement l'objet d'une longue controverse au sein et en dehors du Parlement britannique. Un horizon d'attente est ainsi très vite installé dans la presse quotidienne suisse: la controverse entre les défenseurs du plan et ses détracteurs, mais sur sol britannique, ce qui permet de ne pas entrer en matière sur la situation suisse.

C'est dans les revues de sensibilités différentes¹² que le plan Beveridge va prendre, dès janvier 1943, une place importante. Pour certaines, il offre une solution à quantité de problèmes; pour d'autres, il représente une dérive dangereuse. Sur le plan idéologique, la proposition britannique passe soit pour trop proche des intérêts capitalistes, soit pour trop révolutionnaire. Par exemple, en avril 1943, quelques jours après la traduction en allemand du plan Beveridge, paraît une présentation bilingue¹³ publiée sous les auspices de deux organisations faïtières de syndicats: l'USS et la Société suisse des employés de commerce. Cette publication expose et commente le plan mais ne compare pas la situation suisse avec celle de la Grande-Bretagne. Un chapitre pose «les limites du plan Beveridge». Dans ces quelques pages, le commentaire du rédacteur rappelle que le plan britannique n'est qu'un plan d'assurances et ne préconise aucune réforme de structure de l'ordre économique, à l'exception de l'étatisation des compagnies d'assurances. Le chapitre détaille alors les mesures sans lesquelles la réalisation du plan serait compromise. La principale consiste à offrir des possibilités de travail pour le plus grand nombre possible; aussi longtemps que cette mesure ne serait pas appliquée, de nombreux avantages du plan risqueraient d'être perdus.

Dans la même période, le Parti socialiste passe à la concrétisation de son programme «La Suisse nouvelle»¹⁴ et lance, fin mars 1943, son «Initiative de la réforme économique et des droits du travail». C'est pourquoi l'USS, qui a contribué à éditer la présentation du plan Beveridge, subordonne la concrétisation d'un tel plan à la réalisation de mesures structurelles, ce que projette de faire l'initiative populaire sur le droit du travail et le programme «La Suisse nouvelle». Ainsi, l'USS ne condamne pas, certes, le plan, mais affiche un enthousiasme modéré,¹⁵ lié aux finalités visées par l'initiative, c'est-à-dire une révision profonde du système économique.

Du côté des milieux économiques, les publications essaient surtout de montrer les efforts consentis par la Suisse, en relativisant les propositions de Beveridge.¹⁶ Quant aux revues corporatistes, elles présentent le plan comme étant en désaccord avec les «mœurs authentiquement helvétiques» et critiquent fortement l'étatisation sociale qu'il proposerait.¹⁷ Du côté des revues estudiantines, on dénonce aussi l'étatisme qui sous-tend le plan ainsi que la menace qu'il constituerait pour les syndicats et les organisations professionnelles.¹⁸

Un rapport du Conseil fédéral sur le plan Beveridge

Fin mai 1943, le professeur Bohren (directeur du Schweizerische Unfallversicherungsanstalt de 1936 à 1942), expert mandaté par le Conseil fédéral, rend un rapport de vingt et une pages présentant les grandes lignes du plan.¹⁹ Son rapport sera repris par le conseiller fédéral Walther Stampfli, chef du Département de l'économie publique, pour répondre aux motions déposées au Conseil national et portant sur l'application d'un plan Beveridge à la Suisse.²⁰ Il dénonce surtout les dangers pour les compagnies d'assurances privées d'être mises en concurrence avec une assurance étatique qui pourrait beaucoup mieux répartir ses risques. Dans ses conclusions, il reconnaît tout de même que le plan est novateur dans sa volonté d'éradiquer la misère, et mérite pour cela l'attention qu'il avait reçue du monde entier. Le 10 mai 1943, la *Neue Zürcher Zeitung* rend compte d'une conférence faite par le professeur Bohren sur le plan Beveridge, tenue dans le cadre de la Zürcher Volkswirtschaft Gesellschaft.²¹ A cette occasion, le conférencier souligne que la protection de la famille a aussi une importance primordiale pour la Suisse,²² mais que les coûts des mesures prônées par le plan sont très élevés. Il conclut en affirmant qu'il serait plus avantageux pour la Suisse de continuer son propre développement des assurances sociales et qu'il faut aborder ce processus à pas prudents. Il est intéressant de signaler qu'au cours de la discussion qui suivit, un directeur de la Rentenanstalt et membre de la future commission d'experts qui statuera sur l'AVS souligne que celle-ci est souhaitée par le peuple mais que sa réalisation bute sur des difficultés insurmontables, qualifiant au passage de légende l'affirmation selon laquelle les sociétés d'assurances seraient opposées à l'AVS.

Une solution «à la suisse»

Quelle influence le plan Beveridge (et son concept de généralisation et d'universalité de la sécurité sociale) a-t-il eue sur les débats sociaux en Suisse durant la seconde moitié de la Seconde Guerre mondiale?

Le dépouillement de la presse et des revues montre que ce plan britannique consacré à la réalisation d'une sécurité sociale ambitieuse est affecté, du point de vue helvétique, de plusieurs vices rédhibitoires: il est britannique, il veut réaliser la sécurité sociale et il est ambitieux...

D'abord, le fait de ne pas être suisse: dans le discours rencontré, la Suisse tient à vivre sa neutralité de manière exemplaire, et ce qui est bon pour le principal résistant au nazisme ne l'est pas forcément pour la Confédération. Mais le plan britannique appelle en réaction des solutions suisses (l'AVS sera perçue comme telle) et le «planisme» helvétique (Wahlen,²³ Zipfel)²⁴ est revendiqué avec fierté pour faire bonne figure face au planisme allié (plan Beveridge, plan Keynes, plan Roosevelt, etc.).

Ensuite, le fait de vouloir construire la sécurité sociale est perçu en Suisse – où l'on se méfie généralement des solutions étatiques – comme quelque chose d'inacceptable pour le principe politique du fédéralisme. Et enfin, l'ambition affichée par le plan dérange, car elle est contraire au développement «historique» des assurances sociales, mises en place lentement et parcimonieusement.

Quant à la discussion politique, elle a surtout eu lieu au niveau des Chambres fédérales. Aucun parti – à l'exception de l'Alliance des Indépendants – n'a fait de déclarations au sujet du plan Beveridge. Trois postulats ont été déposés, au printemps 1943, par deux radicaux et un socialiste.²⁵ Tous trois faisaient référence explicitement au plan Beveridge pour demander au Conseil fédéral de se positionner quant à la hiérarchisation des priorités pour l'après-guerre et de proposer un plan général de sécurité sociale. Mais, dans le contexte des pleins pouvoirs, le poids des postulats était moindre, car le Conseil fédéral pouvait agir comme il l'entendait. Ces postulats n'ont d'ailleurs provoqué aucune discussion et donnent l'impression de participer à une démocratie de surface alors que les décisions importantes étaient prises à un autre niveau. Néanmoins, selon Georg Hafner (le biographe de Stampfli), la présentation du plan Beveridge donna une impulsion parmi les plus importantes à la discussion sur l'AVS.²⁶ Faut-il interpréter le tournant de l'exécutif comme une réaction visant à maîtriser un débat public risquant de devenir trop exigeant? Stampfli a effectivement changé d'avis de manière surprenante, entre ses déclarations de l'année 1943, qui mettaient en avant l'impossibilité de réaliser l'AVS, et son discours du 1^{er} janvier 1944 qui annonçait l'AVS comme prioritaire.

Ainsi, à part quelques rares présentations bienveillantes, les thèses de Beveridge

ont donc suscité majoritairement des critiques qui se sont cristallisées autour de quatre thèmes principaux.

1. Le rejet de l'étatisme sous-tendu par le plan: cette opposition provient surtout du camp des corporatistes mais aussi des libéraux, qui dénoncent tout interventionnisme de l'Etat, en particulier celui qui est en train de se dessiner en Grande-Bretagne, jusqu'alors patrie des idées libérales.

2. Lorsque l'étatisme n'est pas rejeté en bloc, ce sont les incompatibilités des options de la démocratie représentative britannique avec celles de la démocratie directe suisse et du fédéralisme qui sont mises en avant. Mais le rejet de l'étatisme et la défense de la démocratie directe peuvent s'additionner, à l'exemple du rapport officiel du Conseil fédéral sur le plan.

3. La place des assurances privées, que l'on dit condamnées à disparaître dans le cas d'une application à la lettre du plan: cette opposition des secteurs de l'assurance privée trouve du répondant parmi les syndicats qui craignent aussi de perdre des avantages si les caisses de retraite des entreprises – cogérées par eux – étaient mises sous la coupe de l'Etat.²⁷

4. Enfin, l'opposition traditionnelle des visions gauche-droite de la sécurité sociale: à savoir qu'il n'y a pas de sécurité sociale possible sans une économie saine pour la droite; alors que, pour la gauche, la sécurité sociale doit renforcer l'économie en augmentant le bien-être des citoyens. Mais dans le contexte de la Seconde Guerre mondiale qui voit le Parti socialiste lancer un programme ambitieux de refonte de la structure économique suisse, la gauche et les syndicats trouvent que le plan Beveridge suppose un ordre économique sans permettre de l'esquisser. Et c'est pourquoi ils privilégient les démarches qui s'attellent d'abord à la réalisation d'un nouvel ordre économique.

Ainsi, le discours fonctionne comme l'expression d'une affirmation identitaire face à un modèle redouté ou admiré. Il permet de mettre en évidence les différences qui servent à se percevoir soit en tant que nation, soit dans le cadre d'une idéologie (libéralisme, interventionnisme, planisme, etc.).

Le plan Beveridge a donc bien servi à animer un débat qui est allé au-delà de l'habituel pragmatisme helvétique. Toutefois, c'est davantage le type de réflexion venu d'Angleterre que son contenu qui aura finalement été retenu par les commentateurs suisses. A l'exception de la motion du conseiller national socialiste Willy Spühler, aucune proposition concrète concernant la sécurité sociale ne s'est fondée sur le plan Beveridge, dont les traductions avaient pourtant été pensées afin de nourrir le débat. Mais cette motion ne doit pas tromper sur l'essentiel: ses effets réels en ont été rendus encore plus faibles par la retenue de la gauche et des syndicats en la matière.

Notes

- 1 Cet article est fondé sur le mémoire du même titre présenté dans la section d'histoire de l'Université de Lausanne (histoire suisse contemporaine, direction du mémoire: Hans Ulrich Jost, automne 2000).
- 2 Une biographie de William Beveridge existe en anglais: Jose Harris, *William Beveridge. A Biography*, Oxford 1997. Elle montre les racines intellectuelles de l'œuvre de Beveridge et le développement des idées qui contribueront à la naissance du Welfare State dans l'Angleterre de la première moitié du XX^e siècle. Cette biographie n'étant pas disponible dans les bibliothèques suisses, on peut se référer à un article qui rend compte des débats politiques sur le Welfare State qui ont lieu entre 1940 et 1945: Jose Harris, «Political ideas and the debate on State welfare, 1940-45», in Harold L. Smith (ed.), *War and Social Change*, Manchester 1986, p. 233-263.
- 3 La *Charte de l'Atlantique* a été un document fédérateur des Alliés en guerre contre les forces de l'Axe. Contresigné en janvier 1942 par l'URSS, la Chine et 22 autres Etats, il déclinait en huit points les conditions pour reconstruire la paix. Deux de ces huit points promettaient l'établissement de la sécurité sociale et la libération du besoin.
- 4 Eddy Lee, «La déclaration de Philadelphie, rétrospective et prospective», *Revue internationale du travail*, vol. 133 (1994), p. 513-531.
- 5 Pierre-Yves Greber, «Simplification et rationalisation des systèmes de sécurité sociale: approche générale, internationale et suisse», in Pierres-Yves Greber et Jean-Pierre Fragnière (éd.), *La sécurité sociale en Europe et en Suisse*, Lausanne 1996, p. 58.
- 6 Andrée Shepherd, «Le rapport Beveridge de 1942: Social Insurance and Allied Services», in Jean Carré et Jean-Pierre Révauger (éd.), *Ecrire la pauvreté. Les enquêtes sociales britanniques au XIX^e et au XX^e siècle*, Paris 1995, p. 265-288.
- 7 Rodney Lowe, *The Welfare State in Britain since 1945*, London 1999, p. 139.
- 8 Concernant l'histoire de l'AVS, André Lasserre, «L'institution de l'assurance-vieillesse et survivants (1889-1947)», in Roland Ruffieux (éd.), *La démocratie référendaire en Suisse au XX^e siècle*, vol. 1, Fribourg 1972, p. 259-400, offre un aperçu très détaillé du processus parlementaire et gouvernemental qui a accompagné la longue création de l'AVS.
- 9 En 1942, la Confédération a dépensé près de 30 millions de francs pour l'aide aux vieillards et aux survivants. En plus, 11 millions ont été versés directement par les cantons pour les vieillards en 1942 (3 de plus qu'en 1941) et 4 millions aux survivants (3 millions en 1941). 3,2 millions ont été donnés par les cantons à Pro Senectute (2 millions en 1941) et 1 million aux institutions communales (503 000 francs en 1941). Sources: *La vie économique*, Département d'économie publique, Berne novembre 1943, p. 299.
- 10 Procès-verbal de la réunion du comité fédéral d'action, 28 mars 1944, à Berne, Archives fédérales à Berne (AF), E 3340 (B), -/1, p. 41.
- 11 Pour cette recherche, deux quotidiens ont été systématiquement dépouillés: *Le Journal de Genève* (libéral) et *Le Peuple* (socialiste, édité à Lausanne). Des articles d'autres quotidiens ont complété cette analyse.
- 12 Les revues dépouillées pour cette recherche l'ont été principalement pour les années 1941 à 1945. Ce sont: les *Annales de l'économie collective*, *La Coopération*, *Curieux*, *Feuille centrale de Zofingue*, *Journal des Associations patronales*, *Journal de statistique et revue économique suisse*, *La lutte syndicale*, *Le mois suisse*, *Monat Rosen*, *Die Nation*, *L'Ordre professionnel*, *Revue de Belles Lettres*, *Revue syndicale suisse*, *Rote Revue*, *Servir*, *Schweizer Annalen*, *Suisse contemporaine*, *Traits*, *La Vague*, *La vie économique*.
- 13 Emil-Friedrich Rimensberger, *Qu'est-ce que le Plan Beveridge?*, Neuchâtel 1943.
- 14 *La Suisse nouvelle*, *Le Parti socialiste au peuple suisse*, Zurich, décembre 1942.
- 15 «Volksbegehren oder Beveridge-Plan?», *Berner Tagwacht*, 16 avril 1943.
- 16 Par exemple, Walther Roth, «Beveridge und die Schweiz», *Schweizer Handelszeitung*, 1943; G. D. H. Cole, *Der Beveridge-Plan: sein Inhalt und seine Bedeutung*, Zürich, Landesring der Unabhängigen (Hg.), p. 23 (mars 1943).

- 17 Cf. par exemple «En présence du plan Beveridge. Solutions nationales», *L'Ordre professionnel* 10 (4 juin 1943).
- 18 Cf. par exemple les articles suivants: «Le plan Beveridge et la politique sociale de la Suisse» et «Progrès social et responsabilités personnelles», *Feuille centrale de Zofingue* 7 (mai 1943), p. 296-303.
- 19 Dr. A. Bohren, Der Beveridge-Plan. Bericht an das Bundesamt für Sozialversicherung, 31 mai 1943, AF, E 7800, -/1, p. 125.
- 20 *Bulletin sténographique de l'Assemblée fédérale – Conseil national*, 1943, p. 196-209.
- 21 «Der Beveridge-Plan und die Schweiz», *Neue Zürcher Zeitung* 752 (10 mai 1943).
- 22 Sur la place de la femme dans le concept beveridgien, voir Christine Luchsinger, *Solidarität, Selbständigkeit, Bedürftigkeit: der schwierige Weg zu einer Gleichberechtigung der Geschlechter in der AHV, 1939-1980*, Zürich 1995, p. 33-34.
- 23 Le «plan Wahlen» ou la «bataille des champs», présenté en 1940 par Friedrich Traugott Wahlen, chef de la section de Production agricole de l'Office de guerre pour l'alimentation, commença à être appliqué en 1941. Il consistait à augmenter la surface cultivable afin de rendre la Suisse plus indépendante des importations alimentaires. L'autarcie ne fut jamais atteinte, mais le plan servit à la cohésion nationale.
- 24 Le plan Zipfel était un projet de lutte contre le chômage par la création d'occasions de travail pour les cinq à dix années à venir. Ce plan a été publié en avril 1942 par Otto Zipfel, délégué du Conseil fédéral pour les problèmes de l'emploi.
- 25 Postulats Hirzel, Gut et Spühler (voir note 20).
- 26 Georg Hafner, *Bundesrat Walther Stampfli (1884-1965)*, Olten 1986, p. 373; cf. également Hans Ulrich Jost, *Le salaire des neutres. Suisse: 1938-1948*, Paris 1999, p. 304, et Sophie Pavillon, *L'ombre rouge. Suisse-URSS 1943-1944. Le débat politique en Suisse*, Lausanne 1999, p. 227-228.
- 27 Marcela Hohl-Slamova, *Die wirtschaftspolitischen Vorstellungen von Max Weber (1897-1974) und sein Einfluss auf die Tätigkeit des Schweizerischen Gewerkschaftsbundes*, Diessenhofen 1983, p. 318-323.

